

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00915

Numéro SIREN : 441 703 352

Nom ou dénomination : A J P L

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2021 sous le numéro de dépôt 5997

A.J.P.L.
Société par actions simplifiée au capital de 112.343,20 euros
Siège social : JUZIERS (78820)
233 avenue de Paris
441 703 352 R.C.S. VERSAILLES

n° de
dépôt

5997



n° de
gestion

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

08 MARS 2021

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

n° de
l'acte

Quin.

n° de
chrono

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 87.453 € au compte « Report à nouveau » dont le solde débiteur passe ainsi de - 1.440.245 € à - 1.352.792 €.

Compte tenu de l'affectation du résultat de l'exercice qui vous est proposée, le montant des capitaux propres de la société s'élève ainsi à - 808.115 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

- ADOPTION -

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale du 28 DECEMBRE 2020.

LE PRÉSIDENT

Monsieur Philippe AGOSTINI

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINALBILAN
Actif

	Valeur Brute	Amort. & Provisions	Val. Nette 30/06/20	Val. Nette 30/06/19
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement				
Fonds commercial	87 000		87 000	87 000
Autres Immobilisations Incorporelles	51 306	48 638	2 668	
	138 306	48 638	89 668	87 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	29 665	21 095	8 570	11 536
Constructions	2 587 340	2 192 348	394 992	488 625
Installations et matériel	961 992	722 384	239 607	296 412
Autres Immobilisations corporelles	1 057 297	659 950	397 347	483 103
Immobilisations corporelles en cours				
	4 636 294	3 595 778	1 040 516	1 279 677
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	35 200		35 200	36 800
Autres immobilisations financières	182 869		182 869	186 128
	218 069		218 069	222 928
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 992 669	3 644 416	1 348 253	1 589 605
VALEURS D'EXPLOITATION				
Stocks matières premières et approvisionnements				
Stocks en-cours de biens et services				
Stocks de marchandises	846 677		846 677	894 382
	846 677		846 677	894 382
CREANCES REALISABLES				
Avances et acomptes sur commandes				
Clients	25 214	9 519	15 695	88 754
Autres Créances	95 630		95 630	133 682
Etat - TVA	43 223		43 223	31 115
Etat - Impot Société	11 574		11 574	69 135
	175 641	9 519	166 122	322 686
CREANCES DISPONIBLES				
Valeurs Mobilières de Placement				
Disponibilités	995 988		995 988	309 896
	995 988		995 988	309 896
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	34 411		34 411	23 121
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	2 052 717	9 519	2 043 198	1 550 085
Charges à Répartir /plusieurs Exercices	3 750		3 750	4 375
Prime de rembours. des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF	7 049 136	3 653 935	3 395 201	3 144 064

BILAN
Passif

	30/06/2020	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	112 343	112 343
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale	3 744	3 744
Réserves réglementées		
Autres réserves	428 590	428 590
Report à Nouveau	(1 440 245)	(988 487)
Résultat de l'Exercice	87 453	(451 757)
Provisions réglementées		
	(808 115)	(895 567)
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		
AVANCES CONDITIONNEES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour Risques		
Provisions pour Charges		
TOTAL DES CAPITAUX	(808 115)	(895 567)
DETTES FINANCIERES		
Emprunts établissements de crédit	1 526 640	1 561 469
Emprunts & dettes financières divers	977 997	968 098
Intérêts dus sur Emprunts	2 250	3 120
Découverts bancaires	4 950	
Interets et agios bancaires dus		1 201
	2 511 837	2 533 887
DETTES D'EXPLOITATION		
Avances & acomptes reçus / commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 334 679	1 079 662
Provision congés payés	115 832	125 063
Autres dettes sociales	86 051	112 144
Etat - TVA	19 745	238
Autres dettes fiscales	126 501	123 905
Autres Dettes (Clients divers)	37	
	1 682 844	1 441 012
DETTES HORS EXPLOITATION		
Fournisseurs immobilisations	2 173	26 688
Etat impot société		
Autres Dettes	6 461	38 044
	8 634	64 733
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
TOTAL DES CAPITAUX EXTERNES	4 203 315	4 039 632
Ecart de conversion passif		
TOTAL DU PASSIF	3 395 201	3 144 064

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2020		30/06/2019		Ecart	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Ventes de marchandises	16 530 620	99,8	14 189 986	99,5	2 340 634	16,5
Ventes de biens						
Variation des encours						
Ventes travaux et services	41 104	0,3	76 076	0,5	(34 972)	(46,0)
Variation des encours						
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	16 571 724	100,0	14 266 062	100,0	2 305 662	16,2
Achats de marchandises	11 692 868	70,6	10 535 410	73,9	1 157 457	11,0
Variation de stocks	47 704	0,3	35 738	0,3	11 966	33,5
Achats matieres et approvisionnements	689 255	4,2	533 234	3,7	156 021	29,3
Variation de stocks						
Sous traitance						
TOTAL DES ACHATS CONSOMMES	12 429 827	75,0	11 104 383	77,8	1 325 444	11,9
Marge dégagée sur négoce	4 790 048	28,9	3 618 837	25,4	1 171 211	32,4
Marge dégagée sur production de biens	(689 255)	(4,2)	(533 234)	(3,7)	(156 021)	(29,3)
Marge dégagée sur travaux et services	41 104	0,3	76 076	0,5	(34 972)	(46,0)
TOTAL DES MARGES DEGAGEES	4 141 897	25,0	3 161 679	22,2	980 217	31,0
Produits accessoires	189 318	1,1	236 358	1,7	(47 039)	(19,9)
Production immobilisee						
Subventions d'exploitation	20 510	0,1	190		20 320	N/S
<i>Total</i>	209 828	1,3	236 547	1,7	(26 719)	(11,3)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES						
Achats de matieres et fournitures	182 595	1,1	175 820	1,2	6 774	3,9
Services extérieurs	1 899 944	11,5	1 820 498	12,8	79 446	4,4
VALEUR AJOUTEE	2 269 187	13,7	1 401 908	9,8	867 278	61,9
IMPOTS ET TAXES	289 452	1,8	261 066	1,8	28 386	10,9
CHARGES DE PERSONNEL						
Salaires et traitements	1 177 487	7,1	1 089 243	7,6	88 244	8,1
Charges sociales sur salaires	335 403	2,0	339 051	2,4	(3 648)	(1,1)
Charges sociales exploitant						
Conges payes	(9 231)	(0,1)	(9 693)	(0,1)	462	4,8
<i>Total</i>	1 503 659	9,1	1 418 602	9,9	85 058	6,0
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	476 075	2,9	(277 760)	(2,0)	753 834	271,4

COMPTES ANNUELS AU 30/06/2020
COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2020		30/06/2019		Ecart	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
REPORT EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	476 075	2,9	(277 760)	(2,0)	753 834	271,4
Produits de gestion courants	4 669	0,0	3 051	0,0	1 617	53,0
Reprise sur amortissements et provisions	5 416	0,0			5 416	
Transferts de charges	9 397	0,1	175		9 222	N /S
<i>Total</i>	<i>19 482</i>	<i>0,1</i>	<i>3 226</i>	<i>0,0</i>	<i>16 256</i>	<i>503,9</i>
Charges de gestion courantes	87 683	0,5	5 734	0,0	81 949	N /S
Dotation aux amortissements	257 557	1,6	204 299	1,4	53 257	26,1
Dotation aux provisions	736		956	0,0	(220)	(23,0)
<i>Total</i>	<i>345 975</i>	<i>2,1</i>	<i>210 989</i>	<i>1,5</i>	<i>134 986</i>	<i>64,0</i>
RESULTAT EXPLOITATION	149 581	0,9	(485 522)	(3,4)	635 104	130,8
Produits financiers de placements						
Produits nets sur cessions de valeurs						
Differences positives de change						
Autres produits et charges financiers			14 128	0,1	(14 128)	(100,0)
<i>Total</i>			<i>14 128</i>	<i>0,1</i>	<i>(14 128)</i>	<i>(100,0)</i>
Interets des emprunts	42 342	0,3	20 247	0,1	22 095	109,1
Agios et escompte	338		16 685	0,1	(16 347)	(98,0)
Charges nettes sur cessions de valeurs						
Dif. de change et autres provisions						
<i>Total</i>	<i>42 680</i>	<i>0,3</i>	<i>36 932</i>	<i>0,3</i>	<i>5 748</i>	<i>15,6</i>
RESULTAT FINANCIER	(42 680)	(0,3)	(22 804)	(0,2)	(19 876)	(87,2)
RESULTAT COURANT	106 901	0,7	(508 327)	(3,6)	615 228	121,0
Produits exceptionnels	6 254	0,0	82 089	0,6	(75 835)	(92,4)
Valeur cession des immobilisations						
Reprise sur provisions et transferts de charges			8 718	0,1	(8 718)	(100,0)
Amortissements subventions						
<i>Total</i>	<i>6 254</i>	<i>0,0</i>	<i>90 807</i>	<i>0,6</i>	<i>(84 553)</i>	<i>(93,1)</i>
Charges exceptionnelles	25 702	0,2	22 014	0,2	3 688	16,8
Valeur nette des immobilisations cédées			12 224	0,1	(12 224)	(100,0)
Dotation aux provisions & amortissements						
<i>Total</i>	<i>25 702</i>	<i>0,2</i>	<i>34 237</i>	<i>0,2</i>	<i>(8 536)</i>	<i>(24,9)</i>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(19 448)	(0,1)	56 570	0,4	(76 018)	(134,4)
PARTICIPATION DES SALAIRES						
IMPOT SUR LES SOCIETES						
RESULTAT NET EXERCICE	87 453	0,5	(451 757)	(3,2)	539 210	119,4

ANNEXE AUX COMPTES

NOM : SAS AJPL

ADRESSE : 233 Avenue de Paris - 78820 JUZIERS

N° SIRET : 441 703 352 00027

CODE APE : 521D

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 3.395.201 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 87.453 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis le 21 Septembre 2020 par le Président de la Société.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices,

Et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Notamment, il peut être précisé que :

Évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements n°2002-10 et 2004-06 du comité de réglementation comptable relatifs aux actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Pour les immobilisations incorporelles et corporelles, la durée et le mode appliqués sont les suivants :

	économique		Fi cal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an	Idem	
AAI s/constructions sur sols d'autrui	Linéaire	10 à 20 ans	Idem	
Matériel industriel	Linéaire	5 à 7 ans	Idem	
Agencements aménagements	Linéaire	5 à 10 ans	Idem	
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans	Idem	
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans	idem	

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au dernier coût d'achat connu, comprenant une partie des ICM.

FONDS COMMERCIAL ET DROIT AU BAIL
--

Le fonds commercial du supermarché n'est pas valorisé à l'actif, s'agissant d'une création. Le fonds commercial de pressing et celui de la presse de la galerie marchande ont été repris sur l'exercice 30/06/2009 pour une valeur totale de 97.000 €.

Il est passé à 87.000€ au 30/06/2019 suite à la sortie du Pressing pour 10.000€.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	<u>Nombre</u>	<u>Valeur Nom.</u>
• Actions / Parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	234.025	0,16 €
• Augmentation de Capital.....	468.120	0.16 €
• Actions / Parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	702.145	0,16 €

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<u>impôt</u>	<u>Résultat avant</u>	<u>Impôt</u>
• Résultat courant	104.171 €	
• Résultat exceptionnel (et participation)	(19.448 €)	
• Résultat comptable	87.453 €	néant

EFFECTIF MOYEN

	<u>Personnel</u>	<u>Personnel mis à disposition de l'entreprise</u>
• Cadres	3	
• Agents de maîtrise, techniciens	3	
• Employés	39	
• Ouvriers		
TOTAL	45	

PRODUITS A RECEVOIR

*Montant des produits à recevoir inclus dans
les postes suivants du bilan*

- Créances rattachées à des participations
 - Autres immobilisations financières
 - Créances clients et comptes rattachés 10.779 €
 - Autres créances
- TOTAL 10.779 €

CHARGES A PAYER

- Emprunts obligataires convertibles
 - Autres emprunts obligataires
 - Emprunts et dettes auprès des établissements
de crédit
 - Emprunts et dettes financières divers
 - Dettes fournisseurs et comptes rattachés 61.540 €
 - Dettes fiscales et sociales 285.033 €
 - Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 - Autres dettes
- TOTAL 346.573 €

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

*Montant des charges et produits constatés d'avance
inclus dans les postes suivants du bilan*

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
• Charges d'exploitation	34.411 €	
• Charges ou produits financiers		
• Charges ou produits exceptionnels		
Total	34.411 €	

ENGAGEMENTS**Emprunts bancaires :****Emprunts Socorec :**

Prêt 1 : 500.000 €, de Oct-2018 à Nov 2026
Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 500.000 €
Nantissement du fonds de commerce

Emprunts Crédit Coop :

Prêt 2 : 390.000 €, de Déc 2018 à Sept 2029
Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 376.414 €
Nantissement du fonds de commerce

Prêt 3 : 150.000 €, de Juin 2019 à Juillet 2026
Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 132.715 €
Nantissement du fonds de commerce

Emprunts Crédit Mutuel :

Prêt 4 : 150.000 €, de Fev 2019 à Fev 2026

Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 127.510 €

Nantissement du fonds de commerce

Prêt 5 : 390.000 €, de Mars 2019 à Sept 2028

Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 390.000 €

Nantissement du fonds de commerce

AUTRES INFORMATIONSIndemnité de fin de carrière :

La provision pour engagement de retraite n'est pas comptabilisée. Les principales hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

Départ volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein.

Pourcentages de turn over :

	Cadres	Agents de maîtrise	Non Cadres
< 20 ans	2 %	2 %	6 %
20-30 ans	1 %	1 %	6 %
30-40 ans	1 %	1 %	4 %
40-50 ans	1 %	1 %	4 %
50-60 ans			1 %
> 60 ans			

Taux d'actualisation annuel (rendement net) des sommes investies : 2,5%

Augmentation annuelle des salaires : 0,5%

Le calcul est effectué en fonction des salaires annuels bruts des salariés présents au 31 décembre.

La Convention Collective applicable dans l'entreprise est le Commerce de Détail et de Gros à Prédominance Alimentaire.

Le montant de l'engagement ainsi calculé est de 32.964 € au 30/06/2020.

Rémunérations allouées aux dirigeants

Conformément à l'article L 123-198 du code de commerce, l'information ne peut être fournie puisse qu'elle aboutirait à donner le montant de la rémunération du président de la société.

Engagements de crédit-baux / locations financières significatifs

Contrat Crédit agricole leasing fin 11/2020

Redevances restants à payer : 9.706 €

Contrat LOCAM fin 12/2022

Redevances restants à payer : 41.610 €

Contrat LOCAM fin 11/2024

Redevances restants à payer : 22.399 €

Contrat LOCAM fin 12/2024

Redevances restants à payer : 31.989 €

Crée en 1955
Fondateur Jean Messin
ESCP - HEC - Licencié en droit



Maître Patrice GARRIGOU
ADJURIS
247 rue de l'Ambassadeur
78700 CONFLANS SAINT HONORINE

Paris, le 10 Décembre 2020

SF/JR
CC03-017

Maître,

Pour vous permettre d'accomplir les formalités auprès du greffe, veuillez trouver ci-joint le document suivant concernant la Société par Actions Simplifiée :

A.J.P.L.

un exemplaire du rapport sur les comptes annuels du Commissaire sur les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2020.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Commissaire aux comptes

AJPL

Société par Actions Simplifiée au capital de 112 343 Euros

233, Avenue de Paris

78820 JUZIERS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 Juin 2020

Rapport sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels :

- de la Société par Actions Simplifiée AJPL

relatifs à l'exercice clos le **30 Juin 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Président dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{ER} Juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D 441-4 du Code de Commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 Décembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

CABINET MESSIN

Jacky ROY





N° 15949 * 02
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

①

BILAN-ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise :		AJPL SAS	
Adresse de l'entreprise		233 AVENUE DE PARIS 78820 JUZIERS	
SIRET		4 4 1 7 0 3 3 5 2 0 0 0 2 7	
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2	
Durée de l'exercice précédent*		1 2	
		Exercice N clos le : 3 0 0 6 2 0 2 0	
		Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	
Frais d'établissement *		AA	
Frais de développement *		AB	
Concessions, brevets et droits similaires		CX	
Fonds commercial (1)		AF	
Autres immobilisations incorporelles		AH	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AJ	
Terrains		AL	
Constructions		AN	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AP	
Autres immobilisations corporelles		AR	
Immobilisations en cours		AT	
Avances et acomptes		AV	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		AX	
Autres participations		CS	
Créances rattachées à des participations		CU	
Autres titres immobilisés		BB	
Prêts		BD	
Autres immobilisations financières *		BF	
TOTAL (II)		BH	
Matières premières, approvisionnements		BJ	
En cours de production de biens		BL	
En cours de production de services		BN	
Produits intermédiaires et finis		BP	
Marchandises		BR	
Avances et acomptes versés sur commandes		BT	
Clients et comptes rattachés (3)*		BV	
Autres créances (3)		BX	
Capital souscrit et appelé, non versé		BZ	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CB	
Disponibilités		CD	
Charges constatées d'avance (3)*		CF	
TOTAL (III)		CH	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		CJ	
Primes de remboursement des obligations		CW	
Écarts de conversion actif*		CM	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CN	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'1 an :	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

N° 2050-SD Editions Informatiques Comptables 2020

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise AJPL SAS		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	112 343)	DA 112 343
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC
	Réserve légale (3)		DD 3 744
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	EJ)	DG 428 590
	Report à nouveau		DH (1 440 245)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 87 453
	Subventions d'investissement		DJ
Provisions réglementées*		DK	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	TOTAL (I)	DL (808 115)
	Avances conditionnées		DM
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	TOTAL (II)	DO
	Provisions pour charges		DP
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	TOTAL (III)	DR
	Autres emprunts obligataires		DS
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DT
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DU 1 531 590
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DV 980 247
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DW
	Dettes fiscales et sociales		DX 1 334 679
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DY 348 129
	Autres dettes		DZ 2 173
	Produits constatés d'avance (4)		EA 6 497
		EB	
	Ecart de conversion passif*	TOTAL (IV)	EC 4 203 315
		(V)	ED
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 3 395 201
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IB
		Écart de réévaluation libre	IC
		Réserve de réévaluation (1976)	ID
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		IE
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EF
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EG 2 778 373
		EH 4 950	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Désignation de l'entreprise : **AJPL SAS**

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	15 379 352	FB	FC 15 379 352
	Production vendue { biens* services*	FD	1 151 268	FE	FF 1 151 268
	Chiffres d'affaires nets*	FG	230 422	FH	FI 230 422
	Production stockée*	FJ	16 761 042	FK	FL 16 761 042
	Production immobilisée*				FM
	Subventions d'exploitation				FN
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FO 20 510
	Autres produits (1) (11)				FP 25 797
					FQ 4 669
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 16 812 018
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 11 692 868
	Variation de stock (marchandises)*				FT 47 704
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 708 098
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 2 074 054
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 289 452
	Salaires et traitements*				FY 1 174 777
	Charges sociales (10)				FZ 328 882
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA 258 182
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC 736
	Autres charges (12)				GD
					GE 87 683
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 16 662 437
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 149 581
	opérations en commun				GH
	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GI
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GJ
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GK
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GL
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GM
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GN
	Différences positives de change				GO
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GP
	Total des produits financiers (V)				GQ
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GR 42 680
	Intérêts et charges assimilées (6)				GS
	Différences négatives de change				GT
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GU 42 680
	Total des charges financières (VI)				GV (42 680)
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GW 106 901
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise AJPL SAS										Néant ☐ *	
Exercice N											
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	6 254
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	6 254
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	25 702
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	25 702
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(19 448)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)										HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	16 818 272
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	16 730 819
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	87 453
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HY	97 795
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier* - Crédit-bail immobilier									IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IJ	
	(6 ter) Dont { - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) - amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)									IK	
	(9) Dont transfert de charges									HX	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)									RC	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									RD	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A1	20 381
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9									A2	
	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									A3	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										A4
CHARGE EX ANTERIEUR										Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
										403	
CHARGES LIES CAMBRIOLAGE										25 299	
ETALEMENT FRAIS EMPRUNTS											
PRODUITS EX ANTERIEUR											6 254
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N	
										Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE AUX COMPTES

NOM : SAS AJPL

ADRESSE : 233 Avenue de Paris - 78820 JUZIERS

N° SIRET : 441 703 352 00027

CODE APE : 521D

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 3.395.201 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 87.453 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis le 21 Septembre 2020 par le Président de la Société.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices,

Et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Notamment, il peut être précisé que :

Évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements n°2002-10 et 2004-06 du comité de réglementation comptable relatifs aux actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Pour les immobilisations incorporelles et corporelles, la durée et le mode appliqués sont les suivants :

	économique		Fi cal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an	Idem	
AAI s/constructions sur sols d'autrui	Linéaire	10 à 20 ans	Idem	
Matériel industriel	Linéaire	5 à 7 ans	Idem	
Agencements aménagements	Linéaire	5 à 10 ans	Idem	
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans	Idem	
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans	idem	

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au dernier coût d'achat connu, comprenant une partie des ICM.

FONDS COMMERCIAL ET DROIT AU BAIL
--

Le fonds commercial du supermarché n'est pas valorisé à l'actif, s'agissant d'une création. Le fonds commercial de pressing et celui de la presse de la galerie marchande ont été repris sur l'exercice 30/06/2009 pour une valeur totale de 97.000 €.

Il est passé à 87.000€ au 30/06/2019 suite à la sortie du Pressing pour 10.000€.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	<u>Nombre</u>	<u>Valeur Nom.</u>
• Actions / Parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	234.025	0,16 €
• Augmentation de Capital.....	468.120	0.16 €
• Actions / Parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	702.145	0,16 €

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<u>impôt</u>	<u>Résultat avant</u>	<u>Impôt</u>
• Résultat courant	104.171 €	
• Résultat exceptionnel (et participation)	(19.448 €)	
• Résultat comptable	87.453 €	néant

EFFECTIF MOYEN

	<u>Personnel</u>	<u>Personnel mis à disposition de l'entreprise</u>
• Cadres	3	
• Agents de maîtrise, techniciens	3	
• Employés	39	
• Ouvriers		
TOTAL	45	

PRODUITS A RECEVOIR

*Montant des produits à recevoir inclus dans
les postes suivants du bilan*

- Créances rattachées à des participations
- Autres immobilisations financières
- Créances clients et comptes rattachés 10.779 €
- Autres créances

TOTAL 10.779 €

CHARGES A PAYER

- Emprunts obligataires convertibles
- Autres emprunts obligataires
- Emprunts et dettes auprès des établissements
de crédit
- Emprunts et dettes financières divers
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés 61.540 €
- Dettes fiscales et sociales 285.033 €
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
- Autres dettes

TOTAL 346.573 €

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Montant des charges et produits constatés d'avance
inclus dans les postes suivants du bilan

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
• Charges d'exploitation	34.411 €	
• Charges ou produits financiers		
• Charges ou produits exceptionnels		
Total	34.411 €	

ENGAGEMENTSEmprunts bancaires :Emprunts Socorec :

Prêt 1 : 500.000 €, de Oct-2018 à Nov 2026
Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 500.000 €
Nantissement du fonds de commerce

Emprunts Crédit Coop :

Prêt 2 : 390.000 €, de Déc 2018 à Sept 2029
Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 376.414 €
Nantissement du fonds de commerce

Prêt 3 : 150.000 €, de Juin 2019 à Juillet 2026
Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 132.715 €
Nantissement du fonds de commerce

Emprunts Crédit Mutuel :

Prêt 4 : 150.000 €, de Fev 2019 à Fev 2026

Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 127.510 €

Nantissement du fonds de commerce

Prêt 5 : 390.000 €, de Mars 2019 à Sept 2028

Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 390.000 €

Nantissement du fonds de commerce

AUTRES INFORMATIONSIndemnité de fin de carrière :

La provision pour engagement de retraite n'est pas comptabilisée. Les principales hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

Départ volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein.

Pourcentages de turn over :

	Cadres	Agents de maîtrise	Non Cadres
< 20 ans	2 %	2 %	6 %
20-30 ans	1 %	1 %	6 %
30-40 ans	1 %	1 %	4 %
40-50 ans	1 %	1 %	4 %
50-60 ans			1 %
> 60 ans			

Taux d'actualisation annuel (rendement net) des sommes investies : 2,5%

Augmentation annuelle des salaires : 0,5%

Le calcul est effectué en fonction des salaires annuels bruts des salariés présents au 31 décembre.

La Convention Collective applicable dans l'entreprise est le Commerce de Détail et de Gros à Prédominance Alimentaire.

Le montant de l'engagement ainsi calculé est de 32.964 € au 30/06/2020.

Rémunérations allouées aux dirigeants

Conformément à l'article L 123-198 du code de commerce, l'information ne peut être fournie puisque qu'elle aboutirait à donner le montant de la rémunération du président de la société.

Engagements de crédit-baux / locations financières significatifs

Contrat Crédit agricole leasing fin 11/2020

Redevances restants à payer : 9.706 €

Contrat LOCAM fin 12/2022

Redevances restants à payer : 41.610 €

Contrat LOCAM fin 11/2024

Redevances restants à payer : 22.399 €

Contrat LOCAM fin 12/2024

Redevances restants à payer : 31.989 €